

## Séance du 18 février 2020

L'an deux mille vingt, le 18 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Saint-Léger-sur-Vouzance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. POIGNANT Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2020

**PRESENTS** : Mme CANOT Sandrine, M. DUMONT Joël, Mme MARTINANT Jacqueline, Mme PICARD Joëlle, M. POIGNANT Bernard, M. RAJAUD Michel, Mme TERRIER Karine, M. THERY Etienne, Mme VERNUSSE Isabelle

**EXCUSES** : M. JACQUET Franck,

**Secrétaire de séance** : Mme PICARD Joëlle

*Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du 21 janvier 2020, lequel est approuvé à l'unanimité.*

### Objet : Examen et vote du compte de gestion Commune 2019

Le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VOTE** le compte de gestion 2019 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

### Objet : Vote du compte administratif Commune 2019

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme PICARD Joëlle, le plus âgé des membres présents, vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement :

<u>Dépenses</u> :	Prévu :	162 105,00
	Réalisé :	141 308,08
	Reste à réaliser :	6 165,00
<u>Recettes</u> :	Prévu :	162 105,00
	Réalisé :	90 825,37
	Reste à réaliser :	16 824,17

#### Fonctionnement :

<u>Dépenses</u> :	Prévu :	216 562,00
	Réalisé :	137 426,99
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Recettes</u> :	Prévu :	216 562,00
	Réalisé :	214 563,20
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-50 482,71
Fonctionnement :	77 136,21
Résultat global :	26 653,50

### Objet : Affectation des résultats 2019

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,  
*Considérant* qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
*Statuant* sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,  
*Constatant* que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	36 894,48
- Un excédent reporté de :	40 241,73
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	77 136,21
- Un déficit d'investissement de :	50 482,71
- Un excédent des restes à réaliser de :	10 659,17
Soit un besoin de financement de :	39 823,54

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

<b>Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : EXCEDENT</b>	<b>77 136,21</b>
<b>Affectation complémentaire en RESERVE (1068)</b>	<b>39 823,54</b>
<b>Résultat reporté en fonctionnement (002)</b>	<b>37 312,67</b>
<b>Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT</b>	<b>50 482,71</b>

### Objet : Tarifs 2021 salle polyvalente

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif de la location de la salle polyvalente **pour l'année 2021 comme suit** :

Habitants de la commune	2,90€ par couvert jusqu'à 70 couverts ; à partir de la 71 <sup>ème</sup> à la 150 <sup>ème</sup> personne : 1,65€ par couvert
Personnes extérieures	3,30€ par couvert jusqu'à 70 couverts ; à partir de la 71 <sup>ème</sup> à la 150 <sup>ème</sup> personne : 1,85€ par couvert
Journée supplémentaire	Habitants de la commune : 41€ Personnes extérieures : 61€
Caution	160€
Annulation	Sans motif valable : 80€
Vin d'honneur	De 3 heures à 3 heures 30 : 61€ Au-delà de 3 heures 30 : 122€
Electricité	0,56€ /kWh
Gaz	7,90€ /m3
Téléphone	0,45€ par appel

- **ASSOCIATIONS** :

- **Club La Tendresse** : Salle gratuite en semaine. En week-end (vendredi, samedi ou dimanche) la salle est gratuite une fois par an, au-delà, facturer 50€ par location.
- **Amicale des donneurs de sang** : Salle gratuite toute l'année.
- **Parents d'élèves du RPI - Vouzance et Loire - Association cynégétique - C.A.T.M - Les Festifs - Banquet des classes de Saint-Léger** : Salle gratuite une fois par an.

Les frais de gaz, d'électricité et de téléphone seront facturés à chaque utilisation.

## Objet : Révision des tarifs du cimetière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif des concessions au cimetière à **78€ le m<sup>2</sup>** à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020.
- **DECIDE** que le tarif d'utilisation du columbarium restera inchangé à compter du 1er Mars 2020, et ceci jusqu'à délibération contraire, à savoir :
  - 320€ pour une durée de 15 ans
  - 525€ pour une durée de 30 ans
- **DECIDE** que le tarif de la dispersion des cendres au jardin du souvenir du cimetière de Saint-Léger-sur-Vouzance reste **fixé à 50€**.

### Questions diverses :

\* Comparaison de la situation financière actuelle avec celle de 2002 : L'endettement de la commune (emprunts en cours) a été réduit de 10%. Le compte bancaire de la commune présente un solde de 29 520,16€ au 31/12/2019, en 2002 il était de 22 579,30€. Le résultat de l'exercice était de +17 797,55€ en 2002, il est en 2019 de +36 894,48€. La municipalité actuelle laisse une situation financière saine à la prochaine municipalité.

\* Reprise des concessions en état d'abandon : A la suite de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon, il convient de détruire les monuments, les évacuer, et d'exhumer et de recueillir les ossements en reliquaires afin de les mettre dans l'ossuaire. Ce travail est réalisé par les pompes funèbres. Or, le devis s'élève à 13 902,00€ pour 17 concessions reprises. A étudier par la prochaine municipalité.

\* Bureau de vote :

#### Scrutin du dimanche 15 mars 2020

De 8h00 à 11h30	De 11h30 à 14h30	De 14h30 à 18h00
Michel RAJAUD	Franck JACQUET	Bernard POIGNANT
Karine TERRIER	Isabelle VERNUSSE	Joëlle PICARD
Joël DUMONT	Jacqueline MARTINANT	Sandrine CANOT
Remplaçant : Etienne THERY		

#### Scrutin du dimanche 22 mars 2020

De 8h00 à 11h30	De 11h30 à 14h30	De 14h30 à 18h00
Michel RAJAUD	Franck JACQUET	Bernard POIGNANT
Karine TERRIER	Isabelle VERNUSSE	Joëlle PICARD
Joël DUMONT	Jacqueline MARTINANT	Sandrine CANOT
Remplaçant : Etienne THERY		

\* Remerciements du Maire : Bernard POIGNANT a remercié sincèrement tous les élus, qui ont œuvré à ses côtés, pour leur dévouement et leur assiduité, pour la bonne ambiance et la dynamique qu'ils ont créée. De belles réalisations ont été faites durant ces 6 années, sans augmentation conséquente des impôts, malgré la baisse des dotations de l'Etat. La situation financière de la commune est saine. Il a remercié également les agents communaux, actuels et anciens, pour leur travail et leur implication. Il souhaite que la prochaine municipalité continue dans ce sens, pour dynamiser toujours plus la commune, pour attirer de nouveaux arrivants. Mais aussi qu'elle participe aux manifestations organisées par les associations de la commune, et qu'elle les aide dans leurs projets.

Fin de séance à 22h30